

# LE BOSPHORE EGYPTIEN

## JOURNAL QUOTIDIEN DU CAIRE ET DE PORT-SAID

<b>Directeur Politique</b> <b>P. Giraud</b> RÉDACTEUR EN CHEF	<b>ABONNEMENTS</b> EGYPTE, un an . . . . . 60 Fr. ETRANGER, » » . . . . . 75 »	<b>BUREAU</b> <b>Imprimerie J. Serrière</b> Rue de l'Ancien Tribunal au Caire	<b>INSERTIONS</b> ANNONCES . . . . . 50 centimes la ligne. RECLAMES . . . . . 2 francs	<b>Directeur Administratif</b> <b>J. Serrière</b> PROPRIÉTAIRE GÉRANT
---	--	---	--	---

Par décisions de la Cour d'Appel et des Tribunaux de 1<sup>re</sup> Instance du Caire et d'Alexandrie, le Bosphore Egyptien a été désigné pour la publication des annonces et avis Judiciaires.

### Conseil de Santé et d'Hygiène Publique.

#### BULLETIN SANITAIRE

du 16 Août 8 h. a. m. au 17 Août même h.

Caire	6 décès par choléra.
Savoir: Abbassieh	1 » »
Abdin	3 » »
Bab-el-Charieh	0 » »
Boulacq	1 » »
Choubrah	0 » »
Darb-el-Ahmar	0 » »
Ezbékiah	1 » »
Gamalieh	0 » »
Kalifah	0 » »
Mousky	0 » »
Saida-Zénab	0 » »
Vieux-Caire	0 » »
Hôpital	0 » »
Armée d'occupation	0 » »
	6

Le Caire, le 17 Aout 1883, midi.

Le Président,  
D' SALEM.

#### Inspectorat Sanitaire du Caire.

Bulletin des Décès de la Ville du Caire et de ses Faubourgs.

Journée du 16 août 1883.

Hypertrophie du cœur.....	1
Phthisie pulmonaire.....	9
Gastro-entérite des enfants.....	10
Apoplexie cérébrale.....	2
Aphtes.....	1
Hydropisie.....	2
Bronchite capillaire.....	4
Marasme.....	2
Congestion cérébrale.....	2
Dysenterie chronique.....	1
Diarrhée chronique.....	1
Convulsions.....	18
Piqûre d'escorpion.....	1
Fièvre gastrique (adultes).....	3
Asphyxie par immersion.....	1
Pneumonie.....	1
Méningite.....	2
Dyphtérie.....	1
Fièvre typhoïde.....	3
A reporter.....	65

Report.....	65
Fièvre intermittente perni.....	1
Néphrite.....	1
Anémie prononcée.....	1
	68

#### RÉCAPITULATION

Y compris les décès cholériques

Hommes.....	47
Femmes.....	19
Garçons.....	28
Filles.....	12
	76

L'Inspecteur Sanitaire,

D' AHMED HAMDI BEY.

N. B. Pour les décès de choléra, voir le bulletin du Conseil de Santé et d'Hygiène publique.

#### INSPECTORAT SANITAIRE D'ALEXANDRIE

Bulletin des décès cholériques pour une période de 24 heures, du 16 août, 8 heures du matin au 17, 8 heures du matin.

Au quartier Raz-el-Tin.....	2
» Labanne.....	13
» Attarine.....	4
» Minet-el-Basal.....	18
» Hopital Européen.....	1
» Ambulance fort Napoléon.....	1
» Bab el Ghedib.....	1
	40

L'Inspecteur Sanitaire,  
FREDA BEY

#### INSPECTORAT SANITAIRE D'ALEXANDRIE

Journée du 15 au 16 août, de 8 heures du matin, pour une période de 24 heures :

Bronchite.....	3
Dysenterie.....	2
Phthisie pulmonaire.....	2
Coqueluche.....	1
Convulsions.....	6
Gastro entérite.....	2
Eclampsie.....	1
A reporter.....	17

Report.....	17
Anémie.....	2
Asthme.....	1
Aphtes.....	4
Apoplexie cérébrale.....	1
Pneumonie.....	2
Fièvre intermittente.....	1
Morbus Cordès.....	4
Fièvre typhoïde.....	1
Fièvre gastrique.....	1
Méningite.....	1
Diarrhée.....	1
Infection purulente.....	1
Choléra.....	44
	78

Indigènes..... 69  
Européens..... 9

Total..... 78

#### RÉCAPITULATION

Y compris les décès cholériques

Hommes.....	44
Femmes.....	22
Garçons.....	15
Filles.....	27
	78



#### REGIO CONSOLATO D'ITALIA, in CAIRO

Il sottoscritto, facendo appello alla carità degli Italiani e degli amici d'Italia, avverte che ha aperto in questo Regio Ufficio una sottoscrizione a beneficio dei danneggiati di Casamicciola.

Cairo, 10 agosto 1883.

PEROLARI MALMIGNATI.

#### Ottava Lista.

Lista precedente.....	Fr. 2188 —
Pietro Ciccolani.....	» 100 —
Mario de Grys.....	» 30 —
Alessandro Morpurgo.....	» 50 —
Versamenti sin oggi.....	Fr. 2368 —

### Le Caire, le 18 Août 1883

Dans notre numéro du 16 août, nous avons sommairement examiné la situation financière du gouvernement; nous avons montré l'existence d'obligations extraordinaires et l'impossibilité d'y faire face avec les ressources budgétaires. Il nous paraît absolument certain que les budgets à venir, bien que comportant des dépenses administratives supérieures aux dépenses actuelles, seront réglés en équilibre par la plus-value des impôts actuels ou par l'apparat des impôts nouveaux; la question n'est pas là. Nous sommes en présence d'un déficit, et, pour ne pas recommencer la série des fautes financières du temps passé, il faut le combler sans retard; or il n'existe qu'un seul moyen de combler un déficit en dehors des ressources budgétaires, c'est l'appel au crédit, c'est l'emprunt.

Nous aurions voulu exposer dès aujourd'hui les conditions dans lesquelles nous pensons que doit être fait l'emprunt; mais il nous paraît préférable d'indiquer les dépenses principales auxquelles il doit subvenir.

Le remarquable rapport qui vient d'être adressé par le Ministre des Finances à Son Altesse le Khédive précise très nettement la situation :

« En terminant, dit le Ministre des Finances, j'ai l'honneur de faire remarquer à Votre Altesse que l'on n'a pas compris, dans les prévisions des dépenses du budget de 1883 :

1. Les dépenses occasionnées par l'occupation anglaise ;
2. Le déficit qui se produira probablement en 1883 dans les comptes de

la Daïra Sanieh qui, selon toute apparence, s'élèvera à L.E. 180,000 environ ;

3. Le déficit probable de l'administration des Domaines.

Il convient aussi d'observer que, en raison du mouvement insurrectionnel qui s'est produit dans le Soudan, la somme de L.E. 100,000, inscrite au budget de 1883 pour les besoins du Gouvernement local, sera absolument insuffisante.

Et le rapport ajoute qu'il faut en outre tenir compte du règlement des indemnités aux victimes des événements insurrectionnels.

Pour avoir la vérité il faut compléter cette récapitulation en mentionnant le déficit dans les recettes, qui sera la conséquence directe ou indirecte de l'épidémie.

Les chiffres peuvent, selon nous, être établis de la façon suivante :

Indemnités aux victimes des événements insurrectionnels.....	L.E. 4,000,000
Armée d'occupation (première année).....	L.E. 500,000
Armée d'occupation (deuxième année, à prévoir).....	L.E. 300,000
Déficit sur les prévisions de recettes au budget de 1883.....	L.E. 400,000
Déficit des Domaines.....	L.E. 200,000
Déficit de la Daïra.....	L.E. 200,000
Dépenses nouvelles nécessitées par l'insurrection du Soudan.....	L.E. 400,000
TOTAL.....	L.E. 6,000,000

Or, il serait très imprudent de calculer d'une façon stricte. Le gouvernement a des services administratifs

### FUUILLETON DU BOSPHORE EGYPTIEN

34

## QUENTIN DURWARD

### CHAPITRE X

#### La Sentinelle.

(Suite)

Elle était tendue d'une tapisserie plus ancienne que belle, et décorée d'un petit nombre de tableaux peints dans le style dur et froid de cette époque qui fut à la Renaissance ce qu'est le crépuscule brillant au lever du soleil. C'étaient des portraits représentant les Paladins de Charlemagne, ces fameux héros des vieilles chroniques françaises ; et, comme la gigantesque figure du célèbre Roland se faisait remarquer entre tous ces personnages, le nom de salle ou de galerie de Roland avait été donné à cet appartement.

— C'est ici que vous allez monter la garde, dit Olivier aussi bas que s'il avait eu peur que le son de sa voix n'appelât une expression de

colère sur les rudes physionomies des guerriers et des monarques qui ornaient les murailles, ou craint de réveiller les échos endormis sous les arceaux gothiques de ces hautes et sombres voûtes.

— Quels sont mes ordres et ma consigne ? demanda Quentin également à voix basse.

— Votre arquebuse est-elle chargée ? demanda Olivier sans répondre à sa question.

— Ce sera bientôt fait, répliqua Olivier. Et après avoir chargé son arme, il en alluma la mèche aux derniers charbons d'un feu qui expirait dans l'immense cheminée, qu'on aurait pu prendre pour un cabinet gothique ou une chapelle attenante à la salle.

Ces apprêts terminés, Olivier lui dit qu'il ne connaissait sans doute pas encore un des principaux privilèges des archers de la garde, et qui était de ne recevoir d'ordres que du roi en personne ou du connétable de France, en l'absence de leurs propres officiers.

— Vous êtes placé ici, jeune homme, par le commandement de Sa Majesté, continua-t-il, et vous ne tarderez pas à savoir pourquoi vous y avez été appelé. En attendant, promenez-vous en long et en large dans cette galerie. Vous pouvez vous arrêter quand il vous plaira. mais non vous asseoir ni quitter votre arme sous aucun prétexte. Il vous est également interdit de chanter haut ou de siffler ; mais vous pouvez, s'il vous en prend envie, réciter à demi-

voix quelque prière ou même fredonner tout bas une innocente chanson. Adieu, et faites bonne garde.

— Bonne garde ! se dit le jeune soldat lorsque son guide se fut éloigné de ce pas furtif et silencieux qui lui était habituel et eut disparu par une porte latérale cachée dans la tapisserie ; bonne garde ! Et sur qui ? Et contre qui ? Car, sauf les rats et les chauves-souris, je ne vois pas qui je puis avoir ici à combattre — à moins que ces vieilles et rébarbatives figures ne s'animent pour me venir troubler dans ma faction. N'importe ; c'est ma consigne, et je dois l'exécuter.

Après avoir ainsi pris l'énergique résolution de remplir rigoureusement son devoir, il essaya d'abrégier le temps en fredonnant quelques-unes de ces hymnes pieuses qu'il avait apprises dans le couvent où il s'était réfugié après la mort de son père — tout en se disant qu'à l'exception du superbe uniforme qui avait remplacé son froc monacal, la promenade qu'il faisait en ce moment dans le château du roi de France ressemblait beaucoup à celles dont il s'était si vite fatigué dans le cloître solitaire d'Aberbrothoch.

Bientôt, comme pour se convaincre qu'il n'appartenait plus au cloître, mais au monde, il se mit à chanter — assez bas pour ne pas excéder la permission qui lui avait été accordée — quelques-unes de ces antiques ballades

que le vieux ménestrel de sa famille lui avait apprises, sur la défaite des Danois à Aberlemno et à Forres, sur le meurtre du roi Duffus à Forfar, sur les anciennes traditions, enfin de sa patrie absente, et en particulier de la province où il était né. Un temps assez considérable se passa de cette façon, et il était déjà plus de deux heures après midi lorsque l'appetit de Quentin lui rappela que, si les bons pères d'Aberbrothoch exigeaient l'assiduité la plus rigoureuse aux exercices religieux, ils ne se montraient pas moins exacts pour l'avertir des heures des repas ; tandis que, ici, dans ce royal palais, après une matinée consacrée à un violent exercice et une après-midi passée en faction, personne ne paraissait songer qu'il dut avoir grand besoin de dîner.

Certains sons ont pourtant assez de charme pour endormir même une impatience aussi naturelle que celle que Durward éprouvait en ce moment. Aux deux extrémités opposées de la longue galerie étaient deux hautes portes ornées de pesantes architraves, et qui probablement donnaient accès dans les longues files d'appartements qui communiquaient entre eux par l'intermédiaire de la galerie ; tandis que le jeune archer continuait sa promenade solitaire entre ces portes qui limitaient ainsi sa faction, il distingua tout à coup avec étonnement, derrière l'une d'elles, une musique qu'il trouva délicieuse et qui lui sembla, au

moins dans son imagination, produite par la même voix et par le même luth qui l'avaient charmé le jour précédent. Tous ces rêves de la veille, momentanément effacés de son esprit par les émotions qu'il avait éprouvées depuis, surgirent de nouveau plus distincts et plus vifs ; de sorte que, cloué, pour ainsi dire, à l'endroit d'où son oreille pouvait le mieux s'enivrer de cette douce mélodie, Quentin resta immobile, l'arquebuse sur l'épaule, la bouche à demi ouverte, l'oreille, l'œil, l'âme tout entière enfin attachés à cette porte, plus semblable à la statue d'une sentinelle qu'à un être vivant, et n'ayant plus d'autre pensée que de saisir, s'il était possible, au passage, chaque note de cette ravissante musique.

Les sons ne lui parvenaient pas d'une manière suivie ; ils s'affaiblissaient, ils languissaient, ils expiraient tout à fait par intervalle, puis tout à coup ils renaissaient avec une vivacité nouvelle. Mais, outre que la musique, comme la beauté, n'en est souvent que plus attrayante ou du moins plus puissante sur notre imagination quand elle ne nous révèle qu'une partie de ses charmes et laisse à notre pensée le soin de combler les lacunes produites par l'éloignement, Quentin trouvait dans ses rêveries de quoi remplir amplement les moments de silence.

(A suivre.)



en souffrance. Il serait sage de mettre à profit l'emprunt pour une dotation importante du Ministère des Travaux Publics, — et notamment à l'inspection générale de l'irrigation; — il serait sage aussi de fournir au Ministre de la Justice les moyens absolument indispensables qui lui manquent pour l'organisation des nouveaux tribunaux, personnel et matériel.

En considérant enfin l'écart du nominal à l'effectif, nous concluons à l'absolue nécessité d'un emprunt de 8,000,000 liv. st.

Mais, nous le répétons, la situation qui nécessite cet emprunt est le résultat d'événements fortuits — elle n'est pas de nature à ébranler le crédit de l'Egypte qui nous paraît assuré, comme sa prospérité, par une administration honnête et intelligente.

COMMISSION SPÉCIALE SANITAIRE

Suite et fin.

Votre Comité a alors songé à utiliser les grands bâtiments de l'ancien Haras de Choubrah; ce projet a été abandonné à son tour. Les terrains de Choubrah sont très bas, et il était fort à craindre qu'ils devinssent malsains au moment des hautes eaux du Nil.

Restait le Barrage qu'il était possible d'aménager de telle façon que sa population d'émigrants fût augmentée sans inconvénients. Un de nos collègues a bien voulu s'y rendre à plusieurs reprises; des travaux ont été commencés, et une administration offrant de sérieuses garanties, au point de vue de l'hygiène et de la santé, a été organisée.

Cette station est aujourd'hui suffisante pour nous permettre de faire face à toutes les éventualités.

Dans cette question, nous avons trouvé un appui très efficace auprès du Ministre des Finances qui a mis entièrement à la disposition de la Préfecture de Police, les Chouahs du Gouvernement pour la fourniture des approvisionnements.

Vous n'avez pas oublié, Messieurs, qu'il avait été décidé que les morts seraient à l'avenir conduits aux champs de sépulture, dans des bières closes, — que les effets contenus dans la bière seraient détruits à l'exception du linceul dans lequel le mort doit être enseveli, — que les bières et les effets qui avaient pu être placés sur elles, seraient désinfectés.

L'application de ces mesures a souffert quelque retard; mais elles sont aujourd'hui généralement observées.

Deux cents bières closes ont été livrées aux corporations chargées du service des convois funèbres; des postes de police ont été organisés dans chaque cimetière et des désinfectants ont été mis à la disposition de chaque poste.

Nous avons confié la direction de ce service au Préfet de Police et nous en avons donné la surveillance, pour la partie technique, à un de nos collègues du Comité.

L'usage de laver les corps avant l'inhumation pouvait présenter des dangers, au point de vue hygiénique. Nous ne pouvions cependant y toucher, à cause de son caractère religieux; nous avons seulement substitué aux tables en bois qui font partie du matériel des pompes funèbres, des tables recouvertes d'un plateau de zinc dont le nettoyage est plus facile.

Le mauvais état d'un certain nombre de cimetières, et les conditions anormales de quelques autres, ont, dès le début de l'épidémie, sollicité d'une façon pressante l'intervention de votre Comité. Dans un pays où le culte des morts est respecté où tant de reli-

gions et de sectes religieuses vivent côte à côte, de semblables questions ne peuvent manquer d'émerger les esprits; leur solution est difficile, alors surtout que les droits de l'administration ou sa surveillance même, sont nuls ou contestés. Nous n'avons cependant pas hésité à prendre les résolutions rigoureuses que les événements nous ont paru commander; nous avons rencontré des objections et des hésitations; mais, grâce au concours de la Commission Supérieure Extraordinaire, toutes nos décisions ont été exécutées.

Le cimetière de l'Abbassieh (El-Wayli), ceux de Minet-el-Serig et de Choubrah (Chouhrah) ont été fermés et l'Inspecteur Sanitaire de la Ville a été autorisé, soit à ouvrir de nouveaux champs de sépulture, pour les remplacer, soit à diriger les convois sur d'autres cimetières.

Le Comité de Saïda Zenab nous a signalé le cimetière de Zein-el-Abdin, qui reçoit spécialement les morts de l'hôpital de Kasr-el-Aïn, comme un foyer d'infection; nous en avons aussitôt demandé la fermeture. Notre démarche était d'autant plus justifiée que déjà, depuis plusieurs mois, l'autorité administrative avait formellement reconnu les mauvaises conditions hygiéniques de ce cimetière et qu'un nouvel emplacement avait même été désigné. Nos premières démarches n'ont pas abouti; nous les avons renouvelées, sans plus de succès, et chaque fois nous nous heurtions à des objections de détail qui nous paraissaient sans fondement. — Enfin, devant la mortalité grandissante du village de Zeinhoum, qui touche à Zein-el-Abdin nous n'avons pas hésité à remettre à la Commission Supérieure Extraordinaire, au nom même des intérêts que vous nous avez confiés, une protestation formelle. Si elle n'avait pas abouti, nous vous aurions immédiatement convoqués, pour vous faire part de cette situation et vous prier de nous manifester vos intentions; — mais le soir même du jour où notre protestation a été remise, la Commission Supérieure Extraordinaire a bien voulu ordonner que notre première décision reçut la suite qu'elle comportait, et le cimetière de Zein-el-Abdin a été définitivement interdit.

Il est au Vieux-Caire, en dehors de la même ville, dans les ruines de l'ancienne Fostat, et dans les ruines plus anciennes encore de la Babylone d'Egypte, des nécropoles principalement chrétiennes. Vous les connaissez sans doute, Messieurs, ou tout au moins vous en avez entendu parler. C'est là que depuis des siècles les Coptes enterrent leur coreligionnaires, pêle-mêle, dans des sortes de cités entourées d'une enceinte renfermant des confréries religieuses et des malheureux qui vivent d'elles et de la mort. Là chaque maison est un tombeau dans lequel vivent des misérables sans ressources; là, dans des ruelles tortueuses et dans des habitations nauséabondes, l'Orient étale des plaies oubliées depuis des siècles en Occident. Dans le cours des temps, ces nécropoles coptes ont attiré à elles un certain nombre d'autres sectes religieuses non musulmanes: les coptes catholiques, les maronites, les grecs orthodoxes, etc., etc. Des cimetières nouveaux ont été formés dans ces cités mortuaires et ceux qui ont été construits et préparés dans ces dernières années, l'ont été dans de moins mauvaises conditions. — Au début de l'épidémie, des cholériques ont été enterrés dans l'une de ces nécropoles, le Dher Mari Guirghis. Des protestations et des plaintes nous sont arrivées de toutes parts; elles ont même été portées devant la Commission Supérieure Extraordinaire. Le Vieux-Caire était alors violemment atteint par le fléau et nous avions à redouter la création de foyers pestilentiels.

Certes, nous n'avons jamais voulu nous départir de la réserve qu'impose le respect dû à de vénérables coutumes et à des souvenirs pieux; — nous nous sommes entourés de tous les rensei-

gnements possibles; — trois fois nous avons délégué des médecins et des ingénieurs pour examiner la situation et nous en rendre un compte fidèle; enfin, devant les scrupules qui nous étaient manifestés, devant les observations qui nous étaient adressées, nous avons voulu visiter nous-mêmes ces localités, ces ruines, ces maisons, ces tombes; nous avons parcouru, nous avons vu et touché l'horrible promiscuité des morts et des vivants qui nous avait été signalée; — nous avons reconnu l'existence d'émanations méphytiques, essentiellement insalubres, et nous avons considéré comme un impératif devoir de prononcer l'interdiction absolue du Dher Mari Guirghis, du Dher Abou Seïphen et du Kafir Bahari, et d'en ordonner l'évacuation. — Ces mesures ont été exécutées et il est procédé aujourd'hui à la désinfection de ces nécropoles, comme il avait été procédé à celle des autres cimetières fermés en vertu de nos décisions.

Nous devons redouter dans le cours de l'épidémie les fêtes et les réjouissances publiques, les foires, en un mot toute occasion de réunions nombreuses. La Commission Supérieure Extraordinaire, à qui nous avons soumis cette question, a bien voulu adhérer à nos propositions et il a été décidé que les distributions de vivres et les cérémonies pieuses dans les cimetières, qui dégénèrent souvent en licences pendant le Baïram, seraient absolument interdites. Il a été décidé aussi que la coupe du Khalig serait faite sans solennité pour éviter tout concours populaire et que la foire de Tantah serait renvoyée.

Restait à examiner, Messieurs, si, au moment où le fléau paraît s'éloigner de nous, il n'était pas certaines précautions à prendre pour éviter des recrudescences.

Nous n'avons certes jamais eu la pensée de nous protéger par un cordon sanitaire; mais nous avons exprimé l'idée que, peut-être, il ne serait pas inutile de soumettre à une visite médicale, les voyageurs de la Haute et de la Basse Egypte et d'organiser certains services de désinfections.

La question n'est pas encore résolue; nous avons tout lieu de croire qu'elle le sera bientôt à la satisfaction de tous les intérêts.

Vous avez pu juger par vous-mêmes, Messieurs, de l'étendue de notre tâche et du grand nombre d'obligations auxquelles nous devons faire face; nous avons dû faire appel, sauf votre ratification, à la bonne volonté de personnes dont le mérite nous était connu et le dévouement assuré; nous vous prions de nous les adjoindre définitivement.

Nous vous demandons en conséquence de nous donner comme collègues:

- 1° L'honorable M. Rhally, Consul de Grèce, doyen du Corps Consulaire.
- 2° M. Barois, ingénieur, Directeur de la Société d'Entreprises et de Travaux publics en Egypte.
- 3° M. Katzenstein, Ingénieur.
- 4° M. W. de la Fite, Ingénieur en chef des Domaines de l'Etat.

Votre Comité, dans les circonstances les plus délicates, a rencontré auprès de toutes les autorités administratives ou militaires, le concours le plus empressé et le plus efficace. S. E. Osman Pacha Ghaleb lui a donné l'appui de sa grande autorité et d'une énergie que nous n'avons jamais mise en défaut, malgré les charges innombrables et les difficultés d'exécution des mesures que nous lui avons confiées. Il a été dignement secondé dans sa tâche par le colonel Chernside, dont le tact et l'infatigable activité ont été bien vite reconnus et appréciés de tous.

Et maintenant, Messieurs, notre œuvre a-t-elle produit des résultats appréciables? En rapprochant certaines dates et certaines mesures, il est permis de le croire; — mais en présence de l'ennemi terrible et mysté-

rieux que nous avons à combattre, il serait au moins téméraire de l'affirmer. Nous vous donnons seulement l'assurance qu'avec l'aide du Gouvernement et de la Commission Supérieure Extraordinaire, nous avons fait tout ce que nous avons cru utile et tout ce que nous avons pu faire. Nous touchons peut-être à la fin de l'épidémie; nous allons être très enclins à ralentir nos efforts. C'est une mauvaise disposition d'esprit contre laquelle il faut réagir. — Le fléau est encore près de nous; il est encore chez nous; si nous étions trop portés à l'oublier, ses coups nous rappelleraient sa présence. Cette nuit ne frappait-il pas un fonctionnaire du Gouvernement, bien connu et justement considéré?

Vous penserez certainement, Messieurs, que notre mission n'est pas encore terminée et vous nous encouragez à la continuer en approuvant le rapport et les propositions que votre Comité Exécutif Permanent a l'honneur de vous présenter.

Au Caire, le 6 août 1883.

LE SOULEVEMENT DE BADAJOZ

Paris 8 août.

D'après une conversation qu'un collaborateur du Temps a eue avec une des notables du parti républicain espagnol de passage à Paris, les révolutionnaires de Badajoz seraient à l'abri du soupçon d'avoir fomenté des troubles dans le seul but de dissimuler un détournement de fonds. Le colonel Vega, entre autres, qui est à la tête du mouvement avec le commandant Marin, étant très riche d'abord et réputé dans l'armée pour son courage et sa probité.

« L'insurrection, a dit la personne en question, doit avoir été préparée longtemps à l'avance et il n'est pas exact qu'on ait essayé d'embaucher des troupes qui auraient résisté, la garnison tout entière s'étant prononcée en même temps que la population civile. Le mouvement lui-même ne serait pas exclusivement zorrilliste, mais républicain. c'est-à-dire composé des différents éléments républicains, zorrillistes, fédéralistes, possibilistes, dissidents de Castelar, etc.

« Quant aux motifs de la retraite subite des insurgés sur le Portugal, ils sont jusqu'à présent enveloppés de mystère, ceux-ci étant commandés par des hommes énergiques et se trouvant en force pour résister aux troupes rassemblées à la hâte par le général Blanco, qui se trouvait encore très éloigné de Badajoz, ville fortifiée et facilement défendable. »

D'autre part, les dépêches de Madrid annoncent que la presse madrilène et les cercles politiques de Madrid ne s'occupent que du complot avorté de Badajoz. Le fait que le mouvement est issu d'un *pronunciamento* militaire et non d'un soulèvement populaire cause une impression pénible, car on commençait à croire l'ère des *pronunciamentos* passée.

NOUVELLES DU TONKIN

Paris, 5 août.

Le Temps publie une correspondance d'Hanoi, dont nous extrayons les renseignements suivants:

Le premier de ce mois la canonnière la Caravane, commandée par le lieutenant de vaisseau Douzane, a soutenu dans les eaux de Nam-Dinh un brillant combat contre

trois jonques montées par des marins annamites qui voulaient la prendre à l'abordage, mais dont elle s'est vaillamment débarrassée, les coulant à pic.

— En arrivant le général Bonet a prescrit au commandant du génie militaire de faire percer immédiatement quatre grands boulevards ayant chacun 20 mètres de largeur et qui serviraient à assurer la défense militaire aussi bien que la police et l'ordre public dans cette malheureuse ville d'Hanoi si rudement éprouvée dans ces derniers temps. 4000 terrassiers indigènes sont dès à présent employés à ce travail; on estime que tout sera terminé dans quinze ou vingt jours, les Tonkinois étant on ne peut plus habiles dans ces sortes de travaux.

Le général déploie en même temps à l'égard des Asiatiques une sévérité devenue nécessaire: les chefs des diverses congrégations asiatiques sont rendus responsables des méfaits de leurs nationaux et le châtiment suit de près le crime, le délit ou la simple contravention.

— A Nam-Dinh la situation s'est compliquée depuis le court passage du commandant en chef: treize bataillons de troupes régulières chinoises, parties de Langson (en tout 5200 hommes) viennent sous les murs de Nam-Dinh pour faire le siège en règle de cette forteresse. D'après des nouvelles qu'on dit avoir été puisées à bonne source et à l'exactitude desquelles je ne suis pas éloigné de croire, ces forces constitueraient l'avant-garde d'un corps d'armée à l'organisation duquel aurait concouru dans le Céleste-Empire une véritable légion de généraux.

On prétend aussi que des troupes chinoises sont réunies à Bac-Ninh, ville qu'elles auraient reçu l'ordre de nous disputer avec la plus grande énergie.

Dans toute l'étendue du Delta la pluie continue à tomber à torrents et ne permettrait pas au commandant en chef de tenter par terre une entreprise militaire sérieuse. Ce qu'on croit généralement qu'il est disposé à faire dans quelques jours, c'est essayer d'amener à composition les villes de Song-Tay et de Bac-Ninh, en les faisant bombarder à outrance par la flottille dont les équipages sont impatients de tirer vengeance du guet-apens dans lequel elles sont tombées le 19 mai dernier.

On mande de Nam-Dinh, à la date du 19 juillet, que tous les jours, à partir de 2 ou 3 heures du matin, les ennemis renouvellent invariablement leurs attaques contre cette ville, et toujours du côté de la porte Nord-Est, où la disposition des lieux les met à l'abri du feu de nos navires de guerre.

Pour ne pas fatiguer inutilement nos troupes, dont l'état sanitaire laisse à désirer dans cette place depuis deux ou trois semaines, le lieutenant-colonel Badens vient d'organiser un corps de milice indigène qui fait, nuit et jour, des patrouilles dans tous les quartiers et faubourgs et qui, même, riposte avec beaucoup d'entrain au feu des assaillants. Une milice indigène a été également organisée à Hai-Phong sous les ordres d'un pilote grec nommé Georges, dont on vante beaucoup l'audace et l'énergie, et qui, paraît-il, est doué d'une force musculaire prodigieuse.

Paris, 8 août.

M. Bourée a été reçu par le président du Conseil et par M. Challemel-Lacour. Il a fourni les explications les plus complètes et les plus précises sur les considérations qui l'avaient déterminé à entrer en pourparlers avec la Chine pour le règlement amiable de la question du Tonkin. Notre ancien ministre à Pékin est convaincu que les Pavillons-Noirs sont de purs mythes et que les



forces qui enserrant nos troupes sur le fleuve Rouge sont des soldats réguliers de la Chine.

— On mande de San-Francisco que, pendant les dix-huit derniers mois, un matériel de guerre d'une valeur de 5 millions de dollars comprenant des fusils Springfield, des cartouches, de la toile et des tentes, a été expédié en Chine.

Le *Paris* publie un extrait d'une lettre particulière qu'il vient de recevoir d'Hanoi. Cette lettre, datée du 23 juin, commence ainsi :

« Vous avez dû recevoir mes deux précédentes lettres. Dans la première je vous annonçais comment les brigands avaient traité nos morts et nos blessés, et dans la seconde je vous disais surtout que nous ne rêvions qu'une éclatante revanche. Vous ne pouvez imaginer, mon cher ami, le plaisir que nous éprouvons à voir le feu. Parmi les soldats qui nous sont arrivés comme renforts il y en a plusieurs qui n'ont jamais eu affaire à l'ennemi ; cependant ils se conduisent héroïquement.

« Avant-hier, la *Famfare* a détruit en quelques coups de canon des batteries qui avaient été dressées sur des jonques et des radeaux à 20 ou 22 kilomètres de Song-Taï. Hanoi n'est plus une ville : avant de l'abandonner définitivement, l'ennemi l'a mise en ruines. »

DE LONDRES A PARIS EN TRICYCLE

Aller de Londres à Paris en tricycle paraît une entreprise irréalisable. C'est cependant ce que vient de faire avec succès un amateur anglais, jaloux sans doute des lauriers de M. Fowler, le yachtman bordelais, qui a traversé, on s'en souvient, le Pas-de-Calais, debout sur un podoscaphe.

Cet amateur anglais, du nom de Terry, a inventé un tricycle qu'il peut, à volonté, rendre flottant, en l'enveloppant d'une toile imperméable convenablement tendue. Le vélocipède forme alors un bateau de 12 pieds de long sur trois pieds de large : on le dirige au moyen de deux avirons démontables. Parti de Londres, M Terry est arrivé à Douvres et a quitté ce port sur son tricycle transformé en bateau à 9 heures, en présence d'une grande affluence de curieux.

A cinq heures il abordait à Calais et, repliant sa toile, qui, avec les avirons, forme tout son bagage de navigateur, redevenu vélocipédiste, il a continué sa route sur Paris.

CHRONIQUE LOCALE

Le *Moniteur Egyptien*, journal officiel, publié, en tête de son numéro du 16 août, un avertissement adressé à l'*Egyptian Gazette* ; ce journal aura à payer en outre une amende de 20 L. E.

Bien que le journal en question ait été, dès les débuts de notre publication au Caire, un adversaire souvent peu loyal, pour ne pas dire un ennemi, nous ne pouvons cependant nous laisser entraîner par nos inimitiés personnelles au point de laisser passer, sans protester, un acte que nous considérons comme maladroit, inutile

et contraire à la liberté sacrée de penser et d'écrire.

Nous sommes de ceux qui croient que la presse doit être absolument libre et que, à cette condition seulement, elle peut être indépendante, par conséquent sérieuse, utile et digne de considération.

Toutes les mesures de rigueur qui peuvent être employées par un gouvernement contre des publications qui lui sont désagréables, ne sauraient modifier l'opinion publique à l'égard de ce gouvernement.

Ce serait obéir à une erreur que de penser que les journaux en Egypte, comme ailleurs, créent et forment l'opinion du public ; tout au plus sont-ils l'écho de cette opinion ; et lorsque ces journaux s'écartent de cette règle, toutes les fois qu'ils font passer leurs sentiments de rancune personnelle avant les sentiments qui sont ceux du plus grand nombre ; quand ils disent des choses contraires à la vérité ; quand ils insultent, quand ils diffament, il est facile aux victimes de ces diffamations, de ces insultes, il est facile à ceux qui ont tous droits de rétablir la vérité, d'adresser, aux journaux coupables, des communiqués rectificatifs, ou de les appeler devant les tribunaux.

Nous savons cependant qu'il existe une loi sur la presse ; nous y sommes soumis, nous les premiers, nous en avons senti les effets aux tristes jours de l'insurrection arabiste ; mais nous avons pensé que nos gouvernants avaient renoncé à s'en servir, et que le régime de la liberté absolue était établi parmi nous ; le cas du journal Alexandrin nous montre que nous nous étions trompés.

Nous en sommes fâchés pour le Gouvernement Egyptien.

M. le docteur hellène Cairis, qui depuis de longues années exerçait la médecine au Fayoum et qui avait su acquérir une grande considération parmi les habitants de cette partie de la Haute-Egypte, vient d'être désigné par le Conseil de Santé, comme médecin du Gouvernement au Fayoum.

Nos félicitations à S. E. Salem Pacha et à ses collègues du Conseil pour l'heureux choix fait par eux.

M. le docteur Jules Arousson, qui vient d'arriver en Egypte en mission scientifique et médicale, par ordre du Ministre de l'Instruction publique de France, est un parent de M. Voisin bey, l'ancien directeur général des travaux du Canal de Suez, aujourd'hui Inspecteur général des ponts et chaussées en France.

Les européens qui élaboussent les indigènes de leur luxe, feraient bien de prendre quelques précautions, ne fut-ce que pour éviter de s'attirer des désagréments tels que ceux d'un procès en dommages et intérêts.

Ce matin vers 11 heures, au quartier de Bab-el-Louck, un malheureux barbare a été renversé par la voiture d'un européen et a reçu des confusions heureusement sans gravité.

Le Conseil exécutif permanent avait chargé M. l'ingénieur W. de la Fite de l'organisation des inspections pour les voyageurs arrivant au Caire par chemin de fer et par barques.

Dans sa dernière séance, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, le Comité exécutif, en réunion plénière, a décidé la suppression de toutes ces mesures, et en a chargé M. de la Fite.

Seigneurs, vous nous l'aviez donné.  
Seigneurs, vous nous l'avez enlevé.  
Que votre volonté soit faite !

Les officiers de santé ou infirmiers indiens qui sont mis, par l'Angleterre, à la disposition du Gouvernement égyptien, sont attendus à Suez dans les premiers jours de la semaine prochaine.

Nous croyons savoir que le gouvernement s'occupe actuellement d'une façon très sérieuse de la grave question des cimetières musulmans.

Les inconvénients les plus graves ont été reconnus par suite des ensevelissements qui ont dû être effectués presque au milieu des villes.

Un nouveau règlement va être élaboré, et sera calqué sur ceux qui régissent la police des inhumations en Europe.

Nous ne saurions trop féliciter le Cabinet de son intelligente et heureuse initiative.

Les appréhensions pour une inondation de la Basse Egypte commencent à se calmer ; le Nil est resté stationnaire depuis quelques jours ; mais rien de positif ne pourra être affirmé avant vingt-cinq jours.

A ce moment là seulement nous pourrions savoir à quoi nous en tenir, car alors le fleuve aura atteint son maximum possible à Khartoum.

On nous annonce que M. A. Ismalun a mis le Laboratoire Khédivial de chimie à la disposition des missions scientifiques françaises qui viennent d'arriver en Egypte.

Chacun s'étonne que le gouvernement égyptien n'ait pas déjà pris une décision pour utiliser la venue en Egypte des savants français, en instituant des Commissions scientifiques et médicales qui seraient adjointes aux missions dont nous venons de parler.

L'Egypte aurait tout à gagner à l'adoption de pareilles mesures, et les docteurs étrangers trouveraient, dans leurs collègues égyptiens, des collaborateurs éclairés, qui leur faciliteraient considérablement les missions pénibles dont le gouvernement français les a chargés.

Monsieur Le Chevalier, commissaire de la Dette publique, et M. Gay-Lussac, contrôleur à la Daïra Sanieh, partiront aujourd'hui ou demain pour France, en vertu de congés dont ils n'ont voulu profiter qu'à la cessation de l'épidémie cholérique au Caire.

Nous souhaitons à nos éminents compatriotes bon voyage et prompt retour.

Pour la vingtième fois nous lisons dans les journaux d'Alexandrie que

S. A. le Khédiva a bien voulu annoncer comme très prochain le paiement de la première moitié des indemnités dues aux victimes de l'incendie d'Alexandrie.

Nous prenons la liberté de prier LL. EE. les membres du Conseil des Ministres de ne pas laisser protester plus longtemps la parole du Souverain.

Il y a, à ce qu'il paraît, un *modeste* arriéré de 500,000 L. E. dans les perceptions des impôts dans notre beau pays d'Egypte.

M. Rigollet, inspecteur des finances, est envoyé dans la Haute Egypte, à la recherche de cet arriéré.

Nous souhaitons bonne chance à l'explorateur financier, et désirons de tout cœur que sa mission soit couronnée d'un plein succès.

Des bruits étranges courent dans la ville du Caire au sujet de rixes sanglantes qui auraient eu lieu à Alexandrie ; rien n'est venu, jusqu'à cette heure, nous confirmer ces récits qui, en l'état, nous paraissent plus que fantaisistes.

On nous assure que Sir Edward Malet quittera l'Egypte par le deuxième bateau de Brindisi de septembre.

L'Agent et Consul Général d'Angleterre se rendra directement à son poste à Bruxelles.

Le Major Baring quittera Bombay vers le 28 août, et, selon toute probabilité, sera au Caire vers le 10 du mois de septembre.

On nous assure qu'il ne serait pas impossible que, s'en rapportant aux connaissances spéciales du Major Baring, le gouvernement anglais renonçât à maintenir un conseiller financier auprès du Gouvernement Egyptien.

Sir Auckland Colvin ne serait donc pas remplacé.

En temps de Choléra et d'épidémie. l'eau minérale la plus propre à tonifier le tempérament, et à mettre l'organisme à même de lutter contre l'invasion de la maladie, est l'*Eau Ferrugineuse Alcaline et Gazeuse d'Oriol*, médaillée à l'Exposition de Paris et approuvée par l'Académie de médecine. C'est la seule eau minérale qu'on doit prendre à tous les repas.

Dépôt à Paris, 21, Faubourg Montmartre, à la pharmacie *Chevrier* ; en Egypte, chez *M. André Bircher*, au Caire et à Alexandrie et dans toutes les bonnes pharmacies.

ADMINISTRATION DES PAQUEBOTS-POSTE KHÉDIVIÉ

AVIS

L'Administration ayant appris que 200 places se trouvent disponibles au Lazaret de Delos, informe le public que son prochain courrier, partant d'Alexandrie le 15 courant, ira directement à Delos.

Alexandrie, 11 août 1893.

COGNACS & FINES CHAMPAGNES de Gabriel Cruon fils et C<sup>e</sup>

COGNAC

Dépôt pour la vente en gros :

CHEZ DANIEL WEIL  
A ALEXANDRIE ET AU CAIRE  
AGENT GÉNÉRAL POUR L'EGYPTE

On trouve en stock des cognacs de 1875, 1870, 1865, 1860, 1854, 1838, 1830, 1805.

CHOLÉRA

dyssenterie, diarrhée, cholérine ; guérison prompte par le

SIROP DE RIBEINE

du docteur MOYNIER. (Prendre immédiatement aux premiers symptômes de la maladie, deux cuillerées à bouche, de demi-heure en demi-heure.) Dépôt à Paris, pharmacie *Chevrier* ; 21 Faubourg Montmartre. Au Caire, chez M. Antheime Perrot, Boulevard Clot-Bey.

Conseil de Santé et d'Hygiène Publique

BULLETIN SANITAIRE

du 16 Août 8 h. a.m. au 17 Août même h.

Alexandrie	40	pour 12 heures
El Wahdan	0	
Suez	0	plus 1 armée d'oc
Ismailia	0	" "
Damiette	0	" "
Rosette	1	" "
Damanhour	17	" "
Mahmoudieh	4	" "
Zebdé	2	" "
Villages de Béhéra	0	" "
Chibin-el-Com	0	" "
Mémouf	0	" "
Tantah	0	" "
Dessouk	2	" "
Mehallah-el-Kébir	2	" "
Mehalla Markoun	0	" "
Kafr Zayat	2	" "
Ziftah	0	" "
Mansourah	0	" "
Mit-Gamar	0	" "
Zagazig	2	" "
Ibrahimieh	8	" "
Vil. de Charkieh	4	" "
Aboa Kébir	2	" "
Bardine	4	" "
Benha	0	" "
Embabe	0	" "
Vil. de Ghizeh	43	(du 14 au 16 août)
Barrage	6	" "
Elzedié	0	" "
Tourah	0	" "
Beni-Souef	0	" "
Vil. de Beni-Souef	11	" "
Beba	1	" "
Saft	38	" "
Vil. de Ghirghe	41	" "
Ghirghe	4	" "
Sohag	0	" "
Bardis	28	" "
Tahta	2	" "
Megalone	9	" "
Edfé	11	" "
Siout	1	" "
Manfalout	3	" "
Vil. de Siout	4	" "
Beni Morra	10	" "
El-Biha	20	" "
Mab é	9	" "
Abou-Hassabé	5	" "
Mellawi	1	" "
O losna	17	" "
El-Charamba	7	" "
Samalout	2	" "
Fachné	2	" "

Le Président,  
D<sup>r</sup>. SALEM.

Pas de nouvelles des autres points au moment du tirage du journal.

Maison Fondée en 1870,  
**COSTAGLIOLA FRÈRES**  
LITHOGRAPHIE.



Contre le Choléra  
et  
les Épidémies

EAU  
de Mélisse des  
CARMES

Eau de Mélisse des Carmes

BOYER

EAU  
de Mélisse des  
CARMES

Contre le Choléra  
et  
les Épidémies

Vente en Gros à Paris, 14, rue de l'Abbaye. -- Se trouve dans les bonnes Pharmacies.

**HENRY WM NESFIELD**  
MAISON MATATIA,  
LE CAIRE.

AGENT POUR  
BRITISH ELECTRIC LIGHT COMPANY  
SOCIÉTÉ DU DELTA DU NIL,  
EDWARD EASTON Esq.,  
F. V. NICHOLLS & Co.  
BELFAST ROPE WORK Co., Limited.  
THE BRITISH INSULITE Co Limited.

AVIS

Durant mon séjour en Angleterre M.S. Jappa  
agira comme mon Agent pour représenter les  
différentes Compagnies et Personnes dont je  
suis l'Agent au Caire. M. Jappa est mon fondé  
de pouvoir suivant procuration enregistrée et  
continuera les Affaires comme par le passé.  
HENRY W. NESFIELD  
Caire, 14 Juillet 1883.

**ANONIO VERONESI**

Maison fondée en 1853

Dépôt d'horlogerie, bijouterie et  
joaillerie

Avec atelier annexé pour réparations  
de montres et tout travail d'orfè-  
vrie et joaillerie.

Mouski, au commencement de la rue neuve.

ADMINISTRATION  
DES

PAQUEBOTS - POSTE KHÉDIVIÉ



Service provisoire pendant la durée des mesures  
Quaranténaires actuelles.

Ligne hebdomadaire entre Alexandrie et Port-  
Saïd, en coïncidence à Port-Saïd avec les  
départs et les arrivées des bateaux de la  
Peninsular and Oriental Company de et pour  
l'Angleterre et l'Italie.

Départ de Port-Saïd : chaque Jeudi dès l'ar-  
rivée de la Malle de Brindisi.

Départ d'Alexandrie : Avis sera donné,  
chaque semaine, au public, du jour du départ  
aussitôt que sera connu le jour probable de  
l'arrivée à Suez de la Malle des Indes.

Ligne bi-mensuelle sur la Grèce et la Turquie :  
Départ d'Alexandrie le Mercredi de chaque deux  
semaines à 10 heures a. m., à partir du 15 août,  
pour Constantinople avec escale au Pirée,  
Smyrne, Métellin, et les Dardanelles.

Ligne bi-mensuelle de la Mer Rouge et de la côte  
de Saouadie : Départ de Suez le Vendredi de  
chaque deux semaines, à partir du 17 août, pour  
Djedda, Souakin, Massoua, Hodeïda, Aden,  
Zeïla et Berbera.

Alexandrie, 8 Août 1883.

**BOULANGERIE KHÉDIVIALE**

G. GARUCKO ET ÉCONOMO  
FOURNISSEURS DE S. A. LE PRINCE HASSAN PACHA

Tous les jours,  
Pain Français, Allemand, Anglais et Grec.  
PAIN AU LAIT  
ET

BISCUIT POUR CAFÉ ET THÉ  
à côté de M. Parvis, à l'arbre, entrée par la rue  
du Mouski. D. 207.

**CRÉDIT FONCIER ÉGYPTIEN**

SOCIÉTÉ ANONYME

Au Capital de francs 80,000,000  
Siège Social au Caire.

Prêts hypothécaires à long terme,  
remboursables par annuités calculées  
de manière à amortir la Dette en 10  
ans au moins, 50 ans au plus.

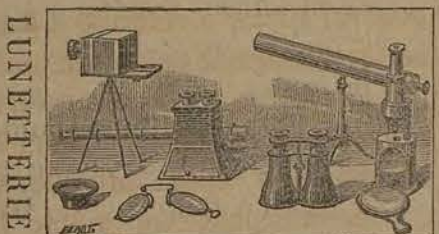
Prêts hypothécaires à court terme,  
remboursables avec ou sans amortis-  
sement.

Ouvertures de Crédit sur hypothè-  
que.

Prêts sur nantissement.  
Dépôts de fonds en compte-courant  
Dépôts de leurs sans fri.

**MAISON FONDÉE EN 1865.**

G. Süßmann.



FOURNISSEUR de LL. AA. les PRINCESSES

DE LA  
FAMILLE KHÉDIVIALE

LE CAIRE — RUE MOUSKY

Lunettes et Pince-nez, Or, Argent, Nickel,  
Ecaïlle et buffle, Verres, Etuis, Jumelles, Lon-  
gues-vues, Microscopes, Loupes, Niveaux,  
Boussoles, Baromètres, Thermomètres, Aréo-  
mètres, Hygromètres, Instruments de précision  
d'Electricité de Mathématiques, de Physique  
d'Arpentage et de Nivellement.

Réparations dans les 24 heures.

On se charge de l'expédition par poste de  
toute commande.

**LEÇONS D'ANGLAIS**

Correspon-  
dance com-  
merciale, Traductions du Français ou de l'Ita-  
lien, etc. par un Anglais désirant disposer  
journallement de quelques heures.

R. Poste restante, Caire.

**BRASSERIE A.-BOHR**  
AU CAIRE

**BIÈRE DE BAVIÈRE**  
**BRASSERIE PAPPENHEIM**  
près Munich

à 60 fr. la Caisse de 50 Bouteilles.

**JEAN MALEK**

Maison Fondée en 1860.

FACTEUR, ACCORDEUR de PIANOS  
ÉCHANGE et RÉPARATIONS

VENTE, ACHAT ET LOCATION  
DE PIANOS

Esbékich, route N° 56 — Caire.

D. 250

**AGENCE GÉNÉRALE**

FINANCIÈRE, COMMERCIALE ET IMMOBILIÈRE  
PALAIS MATATIA.  
(En face de l'Opéra) CAIRE

LES DIVERS SERVICES DE L'AGENCE  
COMPRENNENT :

Opérations de Bourse. — Avances sur  
Titres et Valeurs  
Achat et Vente de Marchandises. —  
Prêts Hypothécaires.  
Achat et Ventes d'Immeubles et Ter-  
rains

Location d'Appartements et Magasins  
Construction de Maisons et Edifices.

L'Agence, pour être agréable au public,  
met à sa disposition une vaste salle de lecture,  
dont l'entrée est libre, et on y trouvera, outre  
de nombreux journaux et illustrations, tous les  
renseignements sur ses divers services, l'arri-  
vée et le départ des vapeurs ainsi que les dépê-  
ches télégraphiques.

Les Bureaux, sont ouverts de 8 heures  
du matin à midi et de 3 heures à 7 heures du  
N.B. — Suivant traité, les annonces com-  
merciales pour le journal le Bos-  
phore Egyptien sont reçues par l'Agen-  
ce.

**CHEMINS DE FER EGYPTIENS**

SERVICE D'ÉTÉ

ALLER	N°	SEMI-DIRECT	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS
	OMNIBUS	1 2 3.	1 2 3.	1 2 3.	1 2 3.
		matin.	matin.	soir.	soir.
LE CAIRE.....	D.	7. 30	9 15	2. 45	6. —
KAFR-ZAYAT.....	A.	10. 22	11. 40	5. 37	8. —
ALEXANDRIE.....	D.	10. 42	11. 55	5. 57	8. 20
	A.	1. 30	2. 40	8. 45	10 50
		soir.			soir.
		1. 2 3.			1. 2 3.

RETOUR	matin.		soir.		soir.
	matin.	matin.	soir.	soir.	soir.
ALEXANDRIE.....	D.	6 30	8. 30	2. 30	6. —
KAFR-ZAYAT.....	A.	9. 20	11. 10	5. 48	8 30
LE CAIRE.....	D.	9. 40	11. 25	5. 38	5. 10
	A.	12. 30	1. 50	8. 30	8. 50
					5 20

ALLER	OMNIBUS	entre	entre
	1. 2. 3. classe	BENHA et ZAGAZIG MIXTE 2. classe.	BENHA et ZAGAZIG MIXTE 1. et 2. classe.
	matin.	soir.	soir.
ALEXANDRIE.....	D.	6. 30	10 30
LE CAIRE.....	D.	8. 30	7. 30
BENHA.....	D.	11. 30	9. 30
ZAGAZIG.....	A.	soir.	10. 54
ISMAÏLIA.....	A.	1. 55	"
SUEZ.....	D.	2. 15	"
	A.	4. 16	"
	D.	4. 26	"
	A.	6. 45	"

RETOUR	OMNIBUS	entre	entre
	1. 2. et 3. classe	ZAGAZIG et BENHA MIXTE 2. classe.	ZAGAZIG et BENHA MIXTE 1. et 2. classe.
	matin.	matin.	soir.
SUEZ.....	D.	9. 15	
ISMAÏLIA.....	A.	11. 35	
ZAGAZIG.....	D.	11. 45	
BENHA.....	A.	soir.	6. 45
LE CAIRE.....	D.	2. 05	5. —
ALEXANDRIE.....	A.	2. 25	8. 15
MANSOURAH.....	A.	3. 20	12 30
		4. 45	soir.
		8. 45	8. 0
		1. 30	10. 0
		5. 45	10. 50

**IMPRIMERIE FRANCO-EGYPTIENNE J. SERRIÈRE**

Rue de l'Ancien Tribunal, au Caire

**SPÉCIALITÉ D'IMPRIMÉS POUR ADMINISTRATIONS**

**FOURNISSEUR DE LA COMPAGNIE UNIVERSELLE DU CANAL MARITIME DE SUEZ**

**IMPRESSIONS EN TOUS GENRES -- LITHOGRAPHIE, TYPOGRAPHIE**

**GRAND CHOIX DE CARACTÈRES ENTIEREMENT NEUFS, FRANÇAIS, GRECS ET ARABES**

**AFFICHES DE TOUTES GRANDEURS**

**ATELIERS DE RELIURE -- FABRIQUE DE REGISTRES -- PAPETERIE**

**RIQUETTES DANS L'EXÉCUTION DES COMMANDES**